



Formule de résiliation
(Loi sur la protection du consommateur, art. 190)

À : Les Antennes/danse
a/s Mélanie Larose
178 ch. de St-André
Ripon, QC, JOV 1V0
Téléphone : 819-983-6006
Courriel : lesantennesdanse@gmail.com

DATE : _____
(date d'envoi de la formule)

En vertu de l'article 193 de la Loi sur la protection du consommateur, je résilie le contrat

conclu le _____ à _____

Nom de l'élève _____ cours _____

Signature du consommateur _____

Adresse du consommateur _____

MENTION EXIGÉE PAR LA LOI SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR

1. L'étudiant peut résilier le présent contrat à tout moment en remettant à Mélanie Larose le formulaire ci-joint ou tout autre avis écrit à cet effet.
2. Le contrat sera résilié sans aucune autre formalité, dès la réception du formulaire ou de l'avis écrit.
3. Si l'étudiant résilie le présent contrat avant que Mélanie Larose n'ait commencé à exécuter son obligation principale, l'étudiant n'aura aucun frais ou pénalité à déboursier.
4. Si l'étudiant résilie le présent contrat après que Mélanie Larose ait commencé à exécuter son obligation principale, l'étudiant n'aura qu'à payer : a) le prix des cours dispensés jusqu'à la date d'annulation calculé au taux stipulé dans le présent contrat, et b) la moins élevée des deux sommes suivantes : soit 50,00\$ ou une somme représentant 10% du prix des services prévus après la date d'annulation.
5. Dans les jours qui suivent la résiliation du présent contrat, Mélanie Larose restituera à l'étudiant toute somme qui lui sera due ou facturera à l'étudiant toute somme que Mélanie Larose est en droit de recevoir.